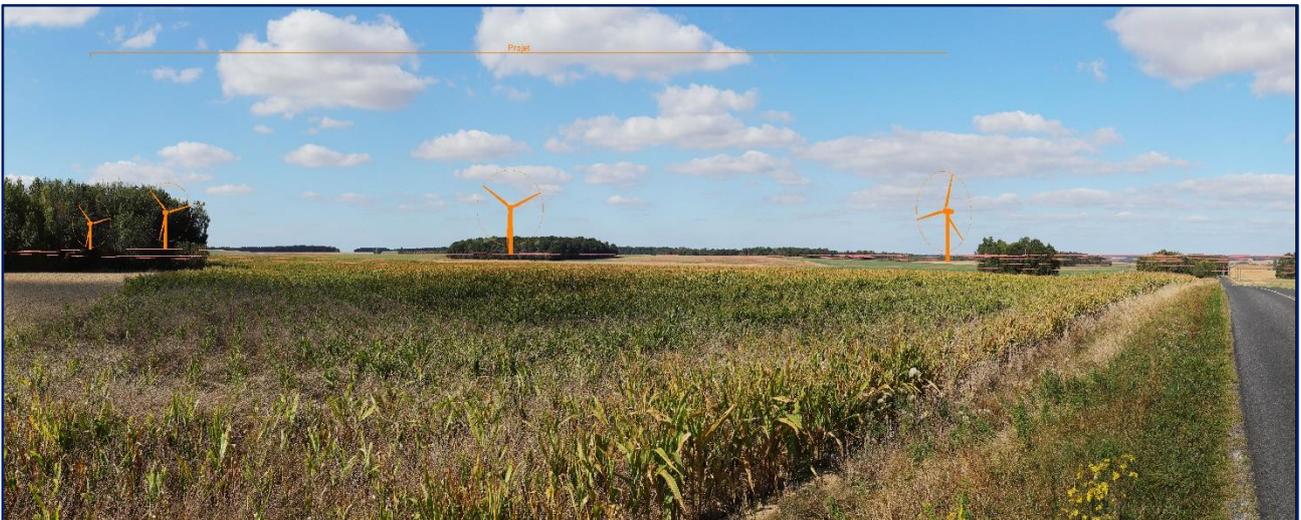


# PROJET EOLIEN A COURGIVAUX ET NEUVY : ATELIER DE CO-CONSTRUCTION N°3

- COMPTE-RENDU -

Le mercredi 27 novembre 2019



## SOMMAIRE

1	Introduction.....	2
2	Les participants à la réunion.....	3
3	Compte-rendu de l’atelier du 27 novembre 2019 .....	5
3.1	Présentation des actualités du projet et de sa démarche de concertation .....	5
3.1.1	Les actualités du projet .....	5
3.1.2	Les actualités de la démarche de concertation.....	6
3.1.3	Les exemples d’accompagnement issus de projets voisins .....	7
3.1.4	La trame d’implantation choisie .....	8
3.2	Présentation et co-construction en sous-groupes.....	9
3.2.1	Synthèse des échanges.....	9
4	Les prochains rendez-vous de la concertation .....	14
5	Les annexes photos.....	15
5.1	Les participants inscrits à l’atelier de co-construction.....	15
5.2	Documents présentés par les intervenants de Calidris au stand sur les premiers résultats des études environnementales.....	16
5.2.1	Document 1 .....	16
5.2.2	Document 2 .....	16
5.2.3	Document 3 .....	17
5.2.4	Document 4 .....	17
5.2.5	Document 5 .....	18
5.3	Les photomontages présentés par les intervenants d’Ater Environnement au stand sur les photomontages.....	19
5.3.1	Photomontage 1 .....	19
5.3.2	Photomontage 2 .....	19
5.3.3	Photomontage 3 .....	19
5.3.4	Photomontages 4.....	20
5.3.5	Photomontages 5.....	20
5.3.6	Photomontages 6.....	20
5.3.7	Photomontages 7.....	21
5.3.8	Photomontages 8.....	21
5.3.9	Carte des localisations des points de vue pour les photomontages .....	22
5.4	Les documents présentés par les intervenants de Lendosphere au stand sur le financement participatif .....	23
5.4.1	Document 1 .....	23
5.4.2	Document 2 .....	24
5.4.3	Document 3 .....	25
5.4.4	Document 4 .....	26
5.5	Les échanges autour des propositions de mesures d’accompagnement à Courgivaux et Neuvy .....	27

# 1 INTRODUCTION

Depuis décembre 2018, la société Siemens Gamesa étudie l'opportunité de développer un parc éolien sur la commune de Courgivaux. Depuis mai 2019, Siemens Gamesa a engagé une démarche de concertation autour du projet afin d'y associer autant que possible et dans un premier temps les habitants de la commune de Courgivaux, puis les habitants de la commune de Neuvy depuis septembre 2019. En effet, au cours de l'été 2019, le projet éolien de Courgivaux a évolué pour s'ouvrir à la commune de Neuvy. Siemens Gamesa souhaite donc désormais associer et mettre en lien les habitants des deux territoires de Courgivaux et Neuvy autour de ce projet éolien.

Entre mars et mai 2019, une étude des perceptions a eu lieu dans la commune de Courgivaux. L'objectif était d'une part de mieux connaître la vision des habitants sur l'éolien en général et sur le projet de Courgivaux, et d'autre part de recueillir leurs attentes et besoins en information. Les résultats de cette étude ont permis de définir une démarche de concertation adaptée aux différentes attentes des habitants de Courgivaux.

Après les rencontres de juin et septembre 2019, Siemens Gamesa a organisé **un troisième atelier de co-construction autour des premiers résultats des études environnementales et des photomontages du territoire, le mercredi 27 novembre 2019** de 18h30 à 20h30, à la salle des fêtes de Neuvy. Cet atelier était également l'occasion d'échanger avec les habitants des deux communes pour que chacun puisse adresser ses propositions, questions et remarques à Siemens Gamesa à l'égard du projet éolien.

Ce rendez-vous avait pour objectifs de :

- Partager les actualités du projet éolien et de sa démarche de concertation ;
- Répondre aux attentes soulevées lors des derniers événements ;
- Poursuivre le travail d'information et de co-construction autour de quatre thématiques :
  - Les premiers résultats des études environnementales ;
  - Les photomontages ;
  - L'ouverture du projet au financement participatif ;
  - Les mesures compensatoires et d'accompagnement pour Courgivaux et Neuvy.
- Échanger et répondre aux questions des participants.

Pour répondre à ces objectifs, l'atelier a été organisé en deux séquences :

- Une phase de présentation des actualités du projet ainsi que de sa démarche de concertation ;
- Une phase de co-construction en sous-groupes, sous forme de quatre stands portant sur les thématiques citées ci-dessus.

Vous trouverez ci-après le **compte-rendu de l'atelier de co-construction** et les photos des échanges.

*La synthèse des échanges est structurée par thématiques et retranscrit une synthèse des remarques, questions et propositions émises par les participants, ainsi que les réponses apportées par Siemens Gamesa.*

## 2 LES PARTICIPANTS A LA REUNION

L'atelier de co-construction a réuni **une trentaine de participants**.

Etaient présents et se sont inscrits **les participants suivants** :

- Dominique BONNIVARD – Maire de Courgivaux
- Guy DEGOIS – Maire de Neuvy
- Alain GILLAIN – 1<sup>er</sup> adjoint au Maire de Courgivaux
- Florence GILLAIN – Conseillère municipal de Courgivaux
- Irène POLÈSE – Conseillère municipale de Neuvy
- Aurélien LÉTOLLE – Riverain de Neuvy
- Ivana DEGOIS – Riveraine de Neuvy
- Pierre BESANÇON – Riverain de Réveillon
- Bruno BOURGEOIS – Riveraine de Neuvy
- Samuel COSTA – Riverain de Neuvy
- Christiane PHILLIPPON – Riveraine de Courgivaux
- Frédéric PHILLIPPON – Riverain de Courgivaux
- André SARRAZIN – Riverain de Neuvy
- Benoit PARISOT – Riverain de Neuvy
- Jocelyne LEBOURCQ – Riveraine de Neuvy
- Baptiste BATONNET – Riverain de Neuvy
- Annabelle TAVARES – Riveraine de Neuvy
- Gabriel VAN HOORVIE – Riverain de Joiselle
- Pierre LADouble – Riverain de Neuvy
- Caroline CABRAL – Riveraine de Neuvy
- Cyril LAURENT – Riverain des Essarts-le-Vicomte
- Claude LONGUEMARE – Riverain de Neuvy
- Françoise LONGUEMARE – Riveraine de Neuvy
- Jean-Marc MICHEL – Riverain de Neuvy
- Elise SWIATCZAK – Riveraine de Neuvy
- Christian FONTE BASSO – Riverain de Neuvy
- Sylvie FONTE BASSO – Riveraine de Neuvy
- Dominique PARISOT – Riverain de Neuvy
- Pascal COCHET – Riverain de Courgivaux
- Michel LÉTOLLE – Riverain de Neuvy

**L'équipe Mazars Concertation :**

- Lorette HAFFNER – Cheffe de projets
- Céline SANCHEZ – Cheffe de projets

**L'équipe Siemens Gamesa :**

- Jérémy GAUTHIER – Chef de projets et responsable du projet éolien à Courgivaux et Neuvy
- Laurine SILBERMAN – Cheffe de projets éoliens

- Léna DUMONTET – Référente communication

**L'équipe Calidris :**

- Benjamin LAPEYRE – Responsable d'Agence Ouest, CALIDRIS

**L'équipe Ater Environnement :**

- Hélise FONTAINE – Paysagiste concepteur
- Pierre-Paul LAGOUARDE – Paysagiste concepteur

**L'équipe Lendosphere :**

- Laure VERHAEGHE – Co-fondatrice et directrice générale de Lendosphere

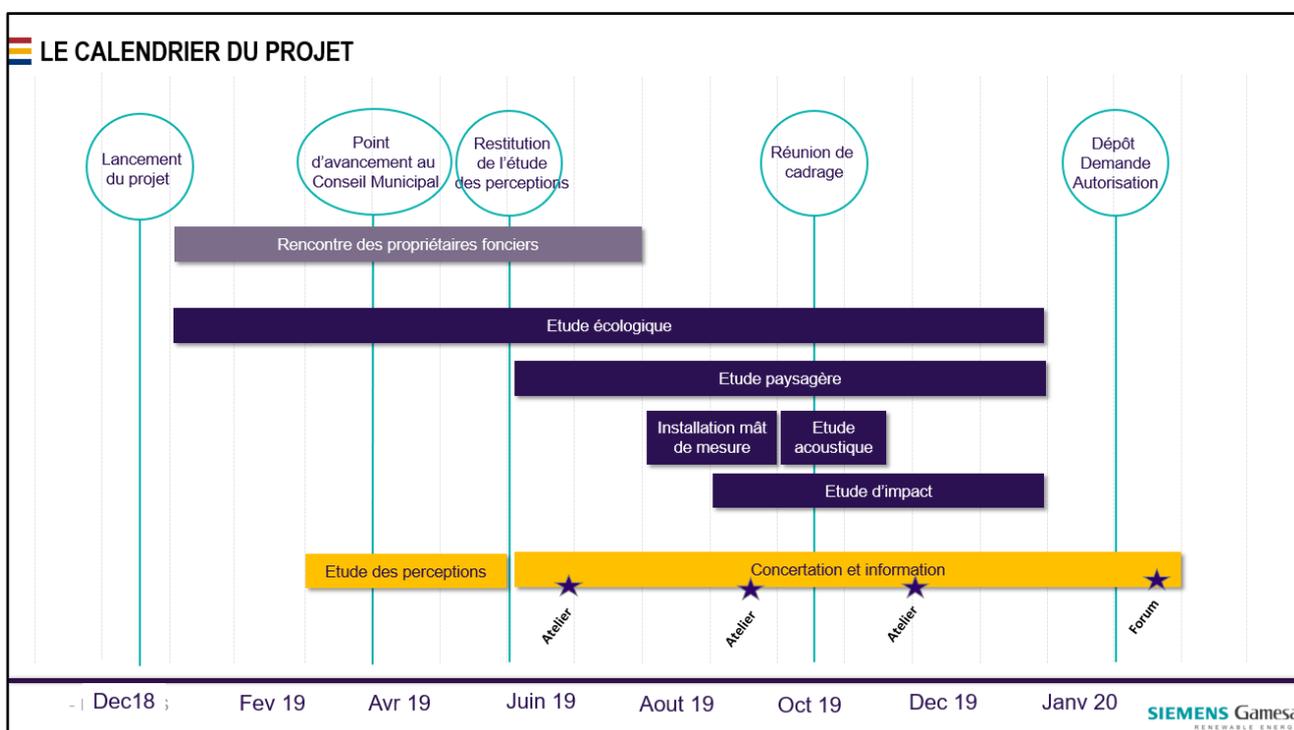
## 3 COMPTE-RENDU DE L'ATELIER DU 27 NOVEMBRE 2019

### 3.1 Présentation des actualités du projet et de sa démarche de concertation

En ouverture de rencontre, Jérémy GAUTHIER a présenté les actualités du projet éolien de Courgivaux et Neuvy ainsi que de sa démarche de concertation.

#### 3.1.1 Les actualités du projet

Dans un premier temps, Jérémy GAUTHIER a rappelé le calendrier général du projet dont voici une présentation :



Après avoir rappelé ces éléments de contexte, M. GAUTHIER a présenté les dernières actualités du projet éolien de Courgivaux et Neuvy :

- Le mât de mesure a été installé fin septembre 2019 ;
- L'étude acoustique a été lancée début novembre 2019 ;
- L'implantation prévisionnelle des éoliennes a été déterminée (présentation ci-après) ;
- Les photomontages sont actuellement en cours de réalisation ;
- Une réflexion est menée sur les accès ;
- Les dernières sorties écologiques seront faites courant décembre.

### 3.1.2 Les actualités de la démarche de concertation

Afin de proposer un projet qui réponde aux attentes du territoire, Siemens Gamesa a mis en place une démarche de concertation depuis mai 2019.

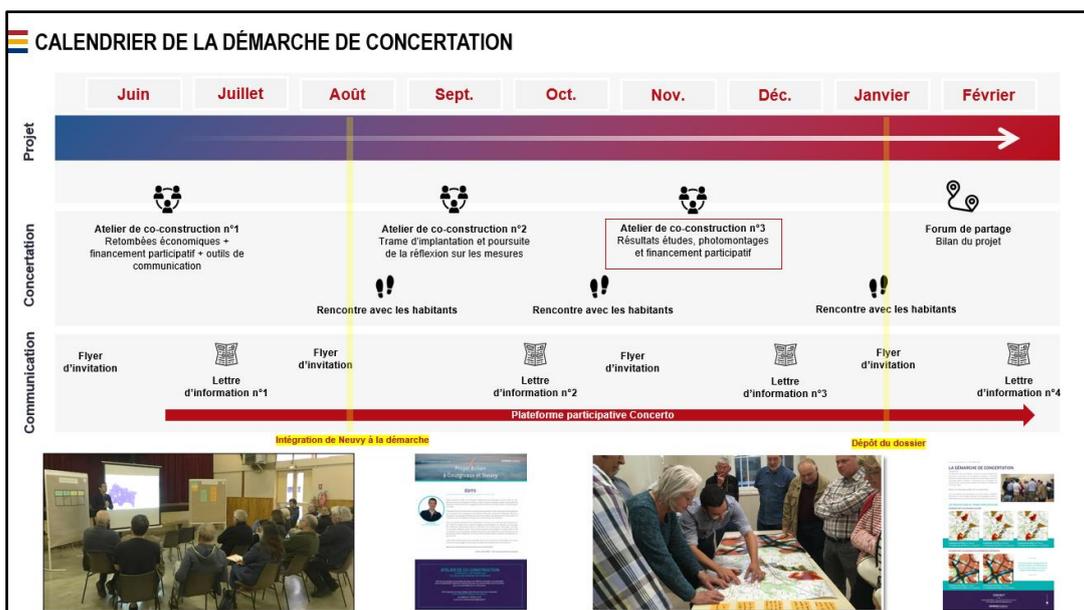
Au cours d'une étude des perceptions menée préalablement à la démarche de concertation et réalisée entre mars et mai 2019 à Courgivaux, 54 personnes ont été rencontrées sur la commune, ainsi que les Maires et élus de deux communes limitrophes (Neuvy et Escardes). L'objectif était, d'une part, de mieux connaître la vision des habitants sur l'éolien en général et sur le projet en particulier, et d'autre part, de recueillir les attentes et besoins en information. Cette étude a permis de proposer une démarche de concertation et de co-construction du projet en cohérence avec les attentes locales. Les résultats de cette étude ont été présentés lors d'une réunion de restitution le mardi 28 mai 2019 à la salle des fêtes de Courgivaux.

Au cours de l'année 2019, trois rendez-vous de la concertation ont eu lieu afin d'associer les habitants de Courgivaux et Neuvy à la co-construction du projet : un premier atelier de co-construction autour des retombées économiques du projet pour les communes, un deuxième permettant d'initier les réflexions autour de la trame d'implantation des éoliennes et un troisième et dernier événement participatif autour des premiers résultats des études techniques et des photomontages du territoire.

Aujourd'hui, la démarche de concertation continue au travers :

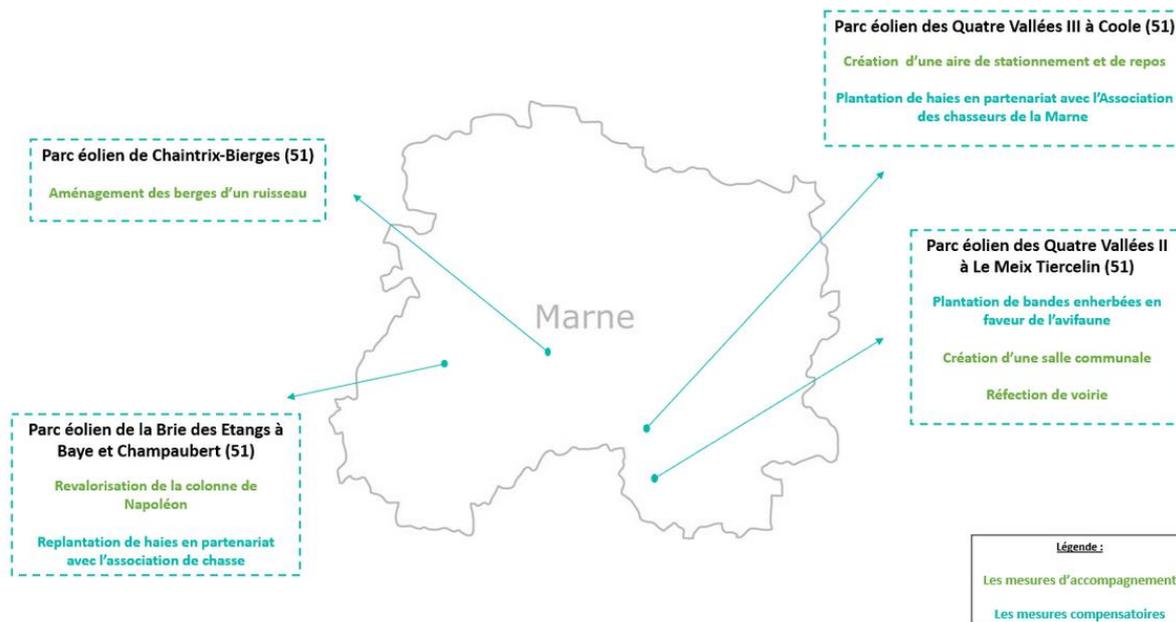
- D'un **forum de partage**, qui sera organisé le **11 février 2020** afin de valoriser le travail de co-construction réalisé autour du projet éolien de Courgivaux et Neuvy ;
- De lettres d'information, qui paraissent après chaque événement de concertation afin de vous informer des avancées du projet et de revenir sur les événements passés ;
- D'un site internet participatif reprenant toutes les informations concernant le projet et la démarche de concertation, à votre disposition pour vous informer et vous permettre de transmettre vos propositions, questions et remarques à Siemens Gamesa.

Vous pouvez y accéder en vous connectant au site [www.projet-eolien-courgivaux-neuvy.fr](http://www.projet-eolien-courgivaux-neuvy.fr)



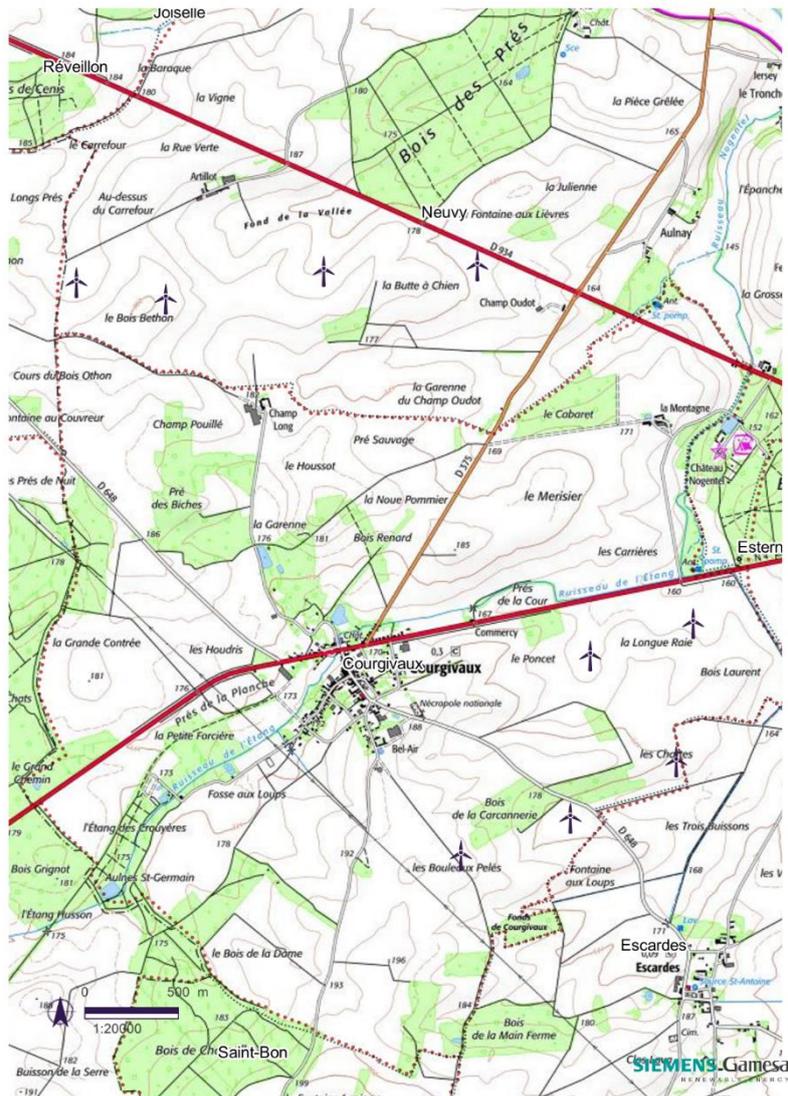
### 3.1.3 Les exemples d'accompagnement issus de projets voisins

En réponse aux demandes formulées par les participants des précédentes rencontres, Jérémy Gauthier a présenté quelques exemples de mesures d'accompagnement qui ont été proposées ou mises en place dans le cadre de projets éoliens de la Marne :



### 3.1.4 La trame d'implantation choisie

En fin de présentation, M. Gauthier a enfin présenté la trame d'implantation choisie pour le projet éolien de Courgivaux et Neuvy. Ce choix tient compte des contraintes s'imposant à la zone d'étude, ainsi que des propositions qui avaient été formulées par les habitants lors d'un précédent atelier de co-construction (plusieurs propositions avaient été faites selon la taille des éoliennes, à savoir 150 ou 180m).



## 3.2 Présentation et co-construction en sous-groupes

Lors de cette séquence, les participants - répartis en sous-groupes - ont eu l'occasion de travailler ensemble autour de quatre thématiques : les premiers résultats des études environnementales, les photomontages du territoire, l'ouverture du projet au financement participatif ainsi que les mesures compensatoires et d'accompagnement pour Courgivaux et Neuvy. Chaque thématique a fait l'objet d'un stand individuel animé par des intervenants indépendants, experts du sujet abordé.

### 3.2.1 Synthèse des échanges

**Vous trouverez ci-dessous un résumé des échanges entre les intervenants de chaque stand et les participants :**

#### 3.2.1.1 Stand sur les premiers résultats des études

##### Échanges entre les intervenants du bureau d'expertise environnementale Calidris et les participants

*Question : « Comment s'organisent les inventaires sur la faune et la flore sur le site étudié ? »*

Réponse de Calidris : En ce qui concerne le projet éolien à l'étude à Courgivaux et Neuvy, les inventaires concourant à notre expertise environnementale ont été menés de janvier à décembre 2019 afin de couvrir l'ensemble du cycle écologique des espèces. Cela correspond à 25 jours et 2 nuits pour les oiseaux, 7 soirées d'écoutes auxquelles s'ajoutent les écoutes en continu en altitude pour les chauves-souris, 2 sorties pour la flore et 2 pour la faune (hors chiroptères et avifaune).

*Question : « Quels seront les effets du parc sur la faune locale (mortalité, effarouchement temporaire ou définitif) ? »*

Réponse de Calidris : Les effets identifiés sur le site de Courgivaux et Neuvy sont : 1) un risque de dérangement des volatiles si les travaux de construction du parc éolien ont lieu en période de nidification des oiseaux et 2) un risque de collision entre les éoliennes et les chauves-souris si les éoliennes sont implantées à moins de 200m des lisières des boisements à enjeux forts.

*Question : « Quelles seront les mesures mises en place pour éviter ces impacts ? »*

Réponse de Calidris : Une première mesure de phasage des travaux sera mise en place avec interdiction pour Siemens Gamesa de commencer les travaux pendant la nidification des oiseaux, soit du 15 avril au 15 juillet. Une deuxième mesure de bridage de 3 éoliennes du parc de Courgivaux et Neuvy sera mise en œuvre, permettant d'arrêter ces éoliennes selon certaines conditions météorologiques.

*Question : « Existe-t-il un autre parc éolien à proximité de Courgivaux et Neuvy autour duquel ces mesures auraient été mises en place pour préserver la faune ? Si oui, quel retour d'expérience ? Ces mesures ont-elles été efficaces ? Ont-elles réellement permis de sauvegarder les espèces menacées ? »*

Réponse de Siemens Gamesa : Parmi nos parcs marnais, nous avons l'exemple du parc de Quatre Vallées III, comprenant 6 machines en service depuis 2016, et où 600m de linéaire de haies ont été plantés en partenariat avec l'Association des Chasseurs de la Marne. Cette mesure, jugée efficace par les services de la DREAL, permet de créer des zones d'habitat pour la faune et donc de la sauvegarder. Le suivi écologique de ce parc n'a pas permis à ce jour d'identifier quelconque impact envers des espèces menacées.

*Question : « Au vu des coûts écologiques et financiers, pensez-vous qu'implanter un parc éolien à Courgivaux et Neuvy soit rentable ? »*

Réponse de Siemens Gamesa : Des mesures de vent sont actuellement en cours en ce qui concerne le projet à l'étude à Courgivaux et Neuvy, mais nous savons déjà que la Marne est un département très venté. En effet, nous avons maintenant déjà construit plusieurs parcs dans la Marne et nous n'avons rencontré aucun problème de rentabilité, malgré les coûts engagés pour réduire l'impact écologique par exemple. Chaque projet est différent, mais la productivité des parcs dans la Marne nous démontre la pertinence d'en construire un à Courgivaux et Neuvy.

## Rappel sur les mesures ERC

### Qu'est-ce que les mesures ERC ?

Dans le cas où un projet a un impact sur l'environnement, les maîtres d'ouvrage doivent prendre des mesures proportionnées pour éviter, réduire ou compenser des éventuels impacts. Les mesures comprennent l'ensemble des thématiques de l'environnement (bruit, air, eau, sol, santé des populations...) et doivent assurer l'équilibre environnemental du projet et garantir qu'il n'y ait pas de perte globale de biodiversité.

La règle ERC :

- 1) **Éviter** : éviter les impacts sur l'environnement le plus en amont possible ;
- 2) **Réduire** : réduire au maximum les impacts ;
- 3) **Compenser** : compenser les impacts résiduels après évitement et réduction.

Les mesures d'accompagnement visent à accompagner les mesures ERC. Elles apportent un soutien financier à des actions identifiées dans le cadre de plans de biodiversité ou de sensibilisation du public à la protection de l'environnement et à la transition énergétique.

### 3.2.1.2 Stand sur les photomontages du territoire

#### Échanges entre les intervenants du bureau d'étude Ater Environnement ayant réalisé les photomontages et les participants

*Question : « Pouvez-vous nous aider à interpréter les photomontages en fonction de notre lieu d'habitation ? »*

Réponse d'Ater environnement : Oui, nous allons regarder les photomontages ensemble et nous allons vous indiquer l'emplacement de votre maison sur les cartes (voir annexes 5.3).

*Question : « Pourrez-vous nous tenir informés de la suite du projet et des futures décisions qui seront prises concernant l'implantation des éoliennes ? »*

Réponse d'Ater environnement et Siemens Gamesa : Oui bien entendu ! Cet atelier est le troisième et dernier atelier de co-construction autour du projet mais la démarche de concertation continue. Un nouvel événement de concertation sera organisé en février. Il s'agira d'un forum de partage dont l'objectif sera de valoriser le travail collectif réalisé par les participants tout au long des ateliers de co-construction, ce travail nous ayant permis d'améliorer notre projet. Ce rendez-vous sera également l'occasion pour nous de vous présenter des photomontages actualisés. Nous continuerons également de vous tenir informés des évolutions du projet grâce à de nouvelles lettres d'information, dont la prochaine édition paraîtra en décembre. Enfin, Mazars Concertation viendra à votre rencontre dans le courant du mois de janvier pour vous communiquer les dernières actualités du projet et recueillir vos idées et interrogations. Vous pouvez aussi nous faire part de vos propositions et remarques sur la plateforme participative du projet, accessible à l'adresse suivante : <http://www.projet-eolien-courgivaux-neuvy.fr/>.

*Demande des participants* : Obtenir des photomontages dont le point de vue se situerait depuis le premier étage du château de Réveillon.

*Demande des participants* : Obtenir des photomontages dont le point de vue se situerait à la sortie du hameau d'Aulnay.

### 3.2.1.3 Stand sur le financement participatif autour du projet

#### Présentation de Lendosphere, plateforme française de financement participatif consacrée aux installations d'énergie renouvelable.

Le financement participatif permet de financer en direct des projets sélectionnés par une plateforme internet agréée. Grâce au financement participatif en prêts rémunérés, les citoyens peuvent prêter avec intérêts une partie de leur épargne pour ces projets.

La date d'ouverture de la campagne de financement participatif autour du projet éolien de Courgivaux et Neuvy n'est pas encore définie. Elle pourrait avoir lieu au début de l'année 2021, selon des modalités et un calendrier qui restent à être précisés.

Vous serez bien entendu tenus informés de l'évolution de la situation via les lettres d'information dédiées au projet éolien de Courgivaux et Neuvy, distribuées régulièrement dans vos boîtes aux lettres. Les questions aux réponses ci-dessous seront notamment traitées dès que possible par cette voie.

*Question : « Quel est le taux, la durée et le ticket minimum et maximum autour du projet éolien à Courgivaux et Neuvy ? »*

Réponse de Lendosphere : Les modalités du financement participatif ne sont pas connues à ce jour, et toutes les personnes intéressées seront informées par l'équipe du projet en temps voulu. Vous pouvez également vous inscrire sur la plateforme Lendosphere pour avoir des précisions via notre newsletter.

*Question : « Combien cela peut-il nous rapporter d'investir dans ce projet ? Quelle est la fiscalité autour d'un tel investissement ? (Y a-t-il des déductions d'impôt / des frais de gestion) ? »*

Réponse de Lendosphere : Vous pourrez simuler l'échéancier de l'opération une fois la page du financement participatif autour du projet éolien à Courgivaux et Neuvy ouverte en ligne sur le site de Lendosphere. Sur cette page, les détails concernant le taux, la durée et la fréquence de remboursement seront indiqués. Dans le cadre des campagnes de financement participatif, les intérêts versés font l'objet d'une retenue à la source au titre du prélèvement forfaitaire unique, de 30% (12,8% pour l'impôt sur le revenu - sauf dispense, et 17,2% pour les prélèvements sociaux).

*Question : « Les bénéfices éventuels d'un tel investissement seront-ils versés sur notre compte en banque ? Pourra-t-on disposer de l'argent directement ? »*

Réponse de Lendosphere : Les intérêts sont versés sur votre compte utilisateur Lendosphere, qui est créé au moment de votre inscription. Le cadre réglementaire du financement participatif impose que toutes les démarches soient effectuées en ligne, via ce compte qui vous est personnel et sécurisé. C'est ce compte que vous créditez de la somme que vous souhaitez investir, et c'est sur ce compte également que seront versés les remboursements. Vous pourrez ensuite virer ces sommes vers votre compte bancaire, ou les réinvestir sur de nouveaux projets. Aucun frais n'est prélevé pour ces transactions. Pour d'autres questions, vous pouvez vous rendre sur : [www.lendosphere.com/infos/questions-frequentes](http://www.lendosphere.com/infos/questions-frequentes) et sur : [www.lendosphere.com/infos/agrements-et-securite](http://www.lendosphere.com/infos/agrements-et-securite)

### 3.2.1.4 Stand sur les propositions de mesures compensatoires et d'accompagnement

Échanges entre les intervenants de Mazars concertation, experts en concertation et responsables de la démarche de concertation mise en œuvre autour du projet éolien de Courgivaux et Neuvy, et les participants.

Vous trouverez ci-dessous les propositions formulées par les habitants de Courgivaux et Neuvy :

Les propositions de mesures compensatoires et d'accompagnement			
À Courgivaux		À Neuvy	
Vos propositions	Et concrètement ?	Vos propositions	Et concrètement ?
Mettre en place des mesures de protection de la biodiversité	Planter des haies	Restauration de l'église	Toiture
	Installer des mares ou des étangs		Vitraux
	Installer des nichoirs	Enfouissement des lignes du réseau électrique	Tous les réseaux
Installer la fibre optique			
Mettre en place un réseau aérien basse tension			
Mettre en place un réseau d'eau			
Poursuivre l'enfouissement des lignes du réseau électrique	Mettre en place un réseau d'eaux usées	Aménager la route 375 qui mène à Neuvy	Mettre de l'enrobé
	Installer une passerelle aérienne (pas de passages piétons)		Revoir le carrefour avec la route 934 à l'entrée de Neuvy (créer un rond-point)
Aménager des trottoirs de long de la N4	Installer des ralentisseurs et/ou des feux tricolores	Embellissement de la commune	Fleurs
	Instaurer un entretien globalisé des voiries de la commune		Massifs d'arbustes
	Refaire les bas-côtés et les trottoirs (rue de charmoise notamment)		Achat d'une balayeuse
	Embellissement de la commune		Achat d'une broyeuse pour végétaux
Installer des caméras de vidéo-surveillance			
Installer des ruches			

## 4 LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS DE LA CONCERTATION

La démarche de concertation s'étend au moins jusque février 2020, soit jusqu'au dépôt du projet en préfecture !

**Le forum de partage autour du  
projet éolien à Courgivaux et Neuvy aura lieu :**

**Le mardi 11 février 2020**

**De 16h30 à 20h30**

**À la salle des mariages de Courgivaux**

*Ce rendez-vous sera l'occasion de valoriser le travail collectif réalisé par les participants aux ateliers de co-construction autour du projet ainsi que de partager des photomontages actualisés.*

Pour vous inscrire à cet atelier :

Rendez-vous sur la plateforme participative du projet :  
<http://www.projet-eolien-courgivaux-neuvy.fr/calendrier-demarche>

Ou contactez Emilie LENARDUZZI (Mazars Concertation) :  
par téléphone : 06 60 57 21 42  
ou par mail : emilie.lenarduzzi@mazars.fr

## 5 LES ANNEXES PHOTOS

### 5.1 Les participants inscrits à l'atelier de co-construction

Prénom	Nom	Communes	Votre météo du jour est ...
AURÉLIEN Cyril IVAHA Pierre Suzanne BRUNO Samuel Christiane Frédéric Amélie Benot Leboucq Baptiste Annabelle Alain Florence Gabriel Pierre Caroline Cyril Dominique Christophe Françoise Jean Marc Elise Austine Sylvie Dimitri Jascul Michel	LÉTOLLE Degai DEFOIS Besançon Roberto Bourgeois COSTA Philippe Philippe Saragrin PARISOT Jocelyne BATONNET TAUARES GILLAN GILLAN Van - HORNE LADDOUBLE CABRAL LAURENT BONNIVANT LONGUEMARE Michel SWIATCZAK FONTE BASSO FONTE BASSO PARISOT COCHET LÉTOLLE	NEUVY Neuvy NEUVY Reveillon NEUVY NEUVY NEUVY COURGIVAUX COURGIVAUX Neuvy Neuvy Neuvy Neuvy NEUVY COURGIVAUX COURGIVAUX foiselle NEUVY Céroug Les Bains de Monts COURGIVAUX NEUVY Neuvy Neuvy NEUVY COURGIVAUX NEUVY	               

## 5.2 Documents présentés par les intervenants de Calidris au stand sur les premiers résultats des études environnementales

### 5.2.1 Document 1

### MÉTHODOLOGIE D'INVENTAIRE

- Oiseaux : Vingt-cinq jours et deux soirées de janvier à décembre 2019.
- Chauves-souris : Sept nuits d'écoutes ponctuelles (13 points, 400h d'enregistrements) et écoutes continues sur le mât de mesure d'avril à octobre 2019.
- Flore et habitats: Deux jours au printemps 2019.
- Autre faune (reptiles, amphibiens, insectes...) : Deux jours au printemps et à l'été 2019

### 5.2.2 Document 2

### RÉSULTATS D'INVENTAIRE POUR L'AVIFAUNE

- 66 espèces d'oiseaux dont 15 espèces dites « patrimoniales ».
- La migration n'est pas un phénomène important sur le site et la Grue cendrée représente 80% des effectifs migrateurs.

Vol de Grue cendrée

- Le cortège d'oiseaux nicheurs est classique mais représente le principale enjeu du site.
- Les espèces présentes ne sont pas sensibles au risque de collision avec les éoliennes

**Impact potentiel: dérangement de l'avifaune nicheuse par le chantier si les travaux ont lieu durant la phase de nidification; destruction d'habitats.**

### 5.2.3 Document 3

#### RÉSULTATS D'INVENTAIRE

- Chauves-souris : 15 espèces, toutes protégées, dont 3 de statut « Vulnérable » et 3 de statut « En danger » sur la Liste Rouge régionale.



Petit Rhinolophe



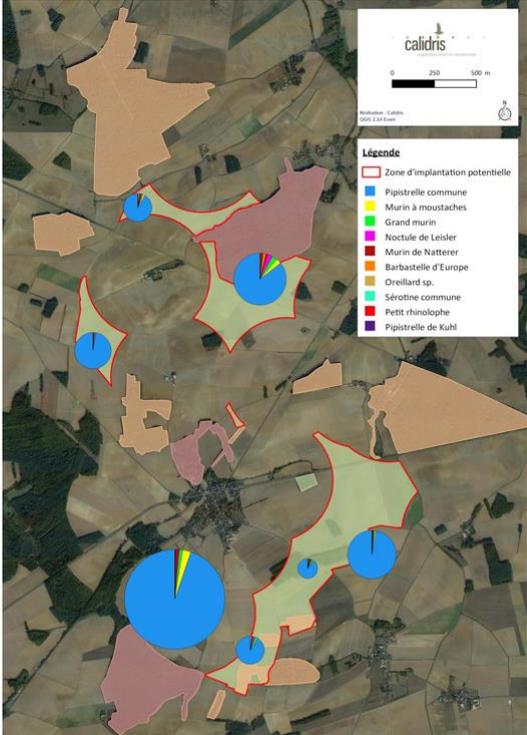
Grand Murin



Murin à oreilles échanquées

- Cinq sont sensibles au risque de collision avec les éoliennes.
- Les chauves-souris fréquentent peu les zones cultivées.
- Leur activité est concentrée le long des lisières des boisements qui constituent les enjeux sur le site.
- La Pipistrelle commune représente près de 94% des contacts.

**Impact potentiel: risque de collision avec les pales pour les espèces sensibles si les éoliennes sont implantées à moins de 200m des lisières; destruction d'habitats.**



### 5.2.4 Document 4

#### RÉSULTATS D'INVENTAIRE

- Autre faune : Aucune espèce protégée observée, la faune est classique des plaines agricoles (Cerf, Chevreuil, Lièvre, Hérisson, Renard, Ragondin...).
- Flore : Aucune espèce protégée, mais les boisements et une prairie de fauche eutrophe sont d'intérêt communautaire (Directive européenne « Habitat »).

**Impact potentiel: destruction ou altération d'habitats d'intérêt communautaire lors des travaux d'aménagement.**



## 5.2.5 Document 5

### MESURES D'ÉVITEMENT, DE REDUCTION ET DE COMPENSATION DES IMPACTS DU PARC ÉOLIEN SUR LA BIODIVERSITÉ

- Avifaune : Phasage des travaux: Interdiction de réaliser les travaux pendant la période de nidification (15 avril au 15 juillet).
- Chauves-souris : Implantation à plus de 200m en bout de pale des lisières des boisements. En cas d'impossibilité, un bridage des éoliennes sera mis en place (arrêt des éoliennes de nuit selon certaines conditions d'avril à octobre).
- Autre faune : Aucune mesure n'est nécessaire.
- Flore : Évitement des habitats d'intérêt communautaire lors des travaux d'aménagements.

**Grâce à ces mesures le parc aura des impacts non significatifs sur les espèces et leurs habitats.**



## 5.3 Les photomontages présentés par les intervenants d'Ater Environnement au stand sur les photomontages

### 5.3.1 Photomontage 1



### 5.3.2 Photomontage 2



### 5.3.3 Photomontage 3



### 5.3.4 Photomontages 4



### 5.3.5 Photomontages 5



### 5.3.6 Photomontages 6



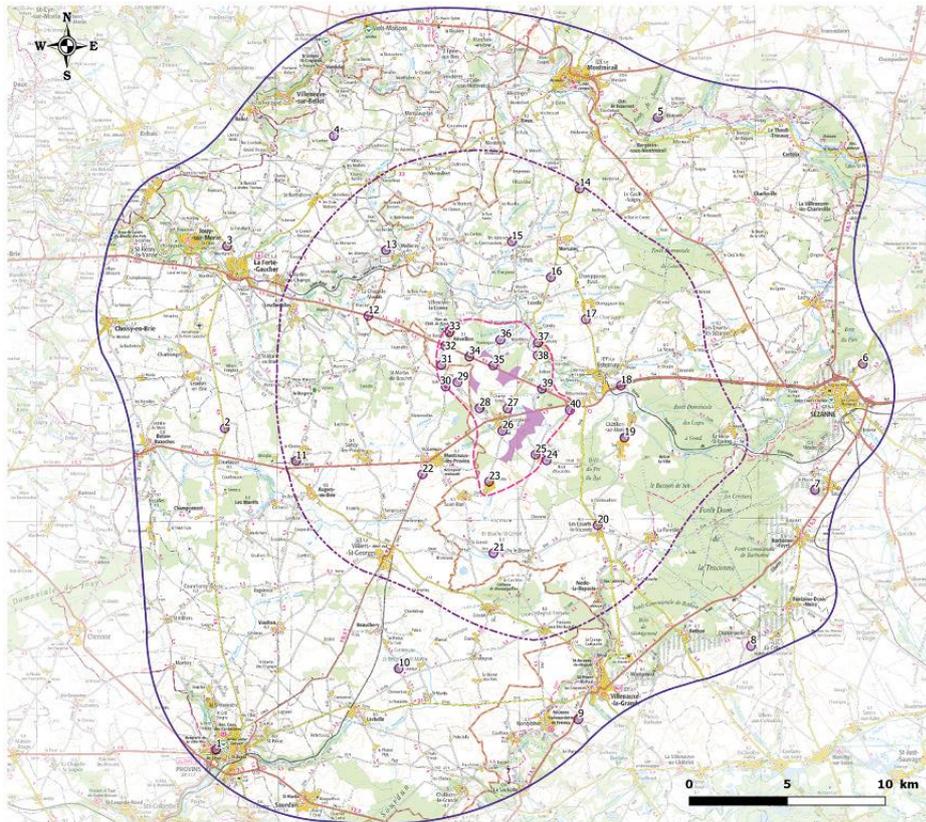
### 5.3.7 Photomontages 7



### 5.3.8 Photomontages 8



### 5.3.9 Carte des localisations des points de vue pour les photomontages



*Points de vue*

ATER Environnement  
Aménagement ou Territoire - Energies Renouvelables

Octobre 2019

Source : IGN 1000  
Copie et reproduction interdites

- Légende**
- Zone d'implantation potentielle
  - Aires d'étude**
  - Aire d'étude éloignée
  - Aire d'étude rapprochée
  - Aire d'étude immédiate
  - Localisation des points de vue**
  - Points de vue

## 5.4 Les documents présentés par les intervenants de Lendosphere au stand sur le financement participatif

### 5.4.1 Document 1

# Le financement participatif

## de la transition énergétique

**Qu'est-ce que c'est ?**

Le financement participatif permet de financer en direct des projets sélectionnés par une plateforme internet agréée. Grâce au financement participatif en prêts rémunérés, vous pouvez prêter avec intérêts une partie de votre épargne pour ces projets.



**Le financement participatif en France en chiffres :**

Depuis fin 2014 et l'entrée en vigueur de son cadre réglementaire, le financement participatif a connu une belle croissance dans l'Hexagone :

- 402 millions d'euros investis en 2018 tous secteurs confondus
- 40 millions d'euros investis en 2018 pour les énergies renouvelables

**Lendosphere, c'est quoi ?**

Lendosphere est la première plateforme de financement participatif dédiée aux projets de transition énergétique. Grâce à Lendosphere, vous investissez dans des projets positifs pour l'environnement, que vous choisissiez. Au 1<sup>er</sup> octobre 2019 sur Lendosphere :

 <p><b>170</b></p> <p>projets d'énergies renouvelables</p>	 <p><b>50 M€</b></p> <p>montant total prêté par 12.200 personnes</p>	 <p><b>0</b></p> <p>encours impayés</p>
---	---	--

## 5.4.2 Document 2

### Comment investir sur Lendosphere ?



1. Créez votre compte sur [www.lendosphere.com](http://www.lendosphere.com) et découvrez des projets sélectionnés pour leur solidité financière et leur contribution à la transition énergétique.
2. Créditez votre compte (par carte bancaire, virement ou chèque) puis financez un projet qui vous intéresse et auquel vous êtes éligible. Un simulateur vous permet de visualiser l'échéancier prévisionnel de vos remboursements.
3. Suivez l'ensemble de vos investissements et transactions depuis votre espace personnel (opérations, échéanciers, contrats et conseils). Votre compte Lendosphere est crédité à chaque remboursement. Tout est gratuit pour les investisseurs.

### Quelle fiscalité ?

Le prélèvement forfaitaire unique s'applique sur les intérêts qui sont versés. Ainsi, ils sont crédités nets d'impôt sur votre compte Lendosphere, après un prélèvement de 30%. Pour les personnes non imposables, seuls les prélèvements sociaux, à hauteur de 17,2%, sont appliqués.

### Quels risques ?

Lendosphere recommande aux épargnants d'appliquer des règles de vigilance : investir comporte un risque d'illiquidité pouvant entraîner une rentabilité moindre que prévue et/ou pouvant aller jusqu'à la perte totale ou partielle du montant investi et au non-paiement des intérêts.



5.4.3 Document 3

# Parcours investisseur

7 étapes pour investir dans les projets sur Lendosphere

---

1 → Créez votre compte



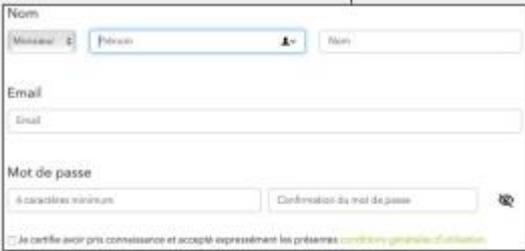
Créez votre compte à partir de l'onglet « Créer son compte » en haut à droite de la page d'accueil [www.lendosphere.com](http://www.lendosphere.com).

Confirmez la création de votre compte grâce à l'email reçu dans votre boîte mail (pensez à vérifier dans vos spams).

Complétez votre profil → 2

Renseignez vos informations personnelles afin de compléter votre profil.

Ces informations sont confidentielles.



3 → Téléchargez les documents obligatoires



Pour valider votre compte, il faut fournir trois documents :

- Passeport ou carte d'identité
- RIB à votre nom et prénom
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

Vous pouvez les télécharger depuis votre espace personnel ou les envoyer à [contact@lendosphere.com](mailto:contact@lendosphere.com)

*Ces pièces seront validées par Lendosphere et par notre service de paiement.*

## 5.4.4 Document 4

### Répondez au questionnaire d'adéquation 4

Rendez-vous dans votre espace personnel, rubrique « Mon Conseil », pour répondre à votre questionnaire d'adéquation.

*Ce questionnaire est une exigence de l'Autorité des Marchés Financiers afin de vous fournir un conseil personnalisé sur les projets mis en ligne.*

AVANT D'INVESTIR

Conformément à l'obligation de conseil mise en œuvre, nous devons vérifier le questionnaire d'adéquation que vous avez rempli. Les données de ce questionnaire sont confidentielles. Elles vous permettront de nous donner un conseil personnalisé dans votre espace personnel.

[Accéder au questionnaire](#)

### 5 Créditez votre compte Lendosphere

CRÉDITER MON COMPTE LENDOSPHERE

- ▶ PAR CARTE BANCAIRE
- ▶ PAR VIREMENT
- ▶ PAR CHÈQUE

Vous pouvez créditer votre compte Lendosphere par carte bancaire, virement ou chèque.

*Par carte bancaire, pensez à vérifier vos plafonds. Par virement, les fonds seront crédités sous 2 à 3 jours ouvrés.*

### Financez un projet 6

Rendez-vous sur la page du projet que vous souhaitez financer. Prenez connaissance de la documentation mise à votre disposition depuis l'onglet DOCUMENTS de la page.

Pour réaliser votre investissement, indiquer le montant que vous souhaitez investir dans l'encart « Faire une offre », situé dans la colonne de droite. Une fois votre offre validée, vous recevez un certificat par email et dans votre espace personnel.

FAIRE UNE OFFRE

Veuillez saisir le montant de votre offre

Votre offre doit être comprise entre 100 € et 1 000 €, et doit être un multiple de 100 €

€

[Valider](#)

### 7 Suivez vos investissements

MON COMPTE

- ▶ TABLEAU DE BORD
- MES OPÉRATIONS
- CRÉDITER MON COMPTE
- DÉBITER MON COMPTE
- MES ÉCHÉANCIERS
- MON PROFIL
- MON CONSEIL
- MA FISCALITÉ

Retrouvez vos échéanciers, vos contrats, vos conseils et vos documents fiscaux depuis votre espace personnel.

Vous recevez vos remboursements sur votre compte Lendosphere et pouvez les réinvestir ou les virer vers votre compte bancaire.

*Tout est gratuit pour les investisseurs.*

Pour toute question, notre équipe se tient à votre disposition :  
Tél. : 01.42.06.85.30 / Email : [contact@lendosphere.com](mailto:contact@lendosphere.com)



## 5.5 Les échanges autour des propositions de mesures d'accompagnement à Courgivaux et Neuvy

